



CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

BIENVENUE !

ISET RADES



CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**c'est quoi le croissant rouge ?
qu'elles sont leur domaine d'activité ?**

ISET RADES

Vue d'ensemble de la formation

1. Présentation du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

ISET RADES



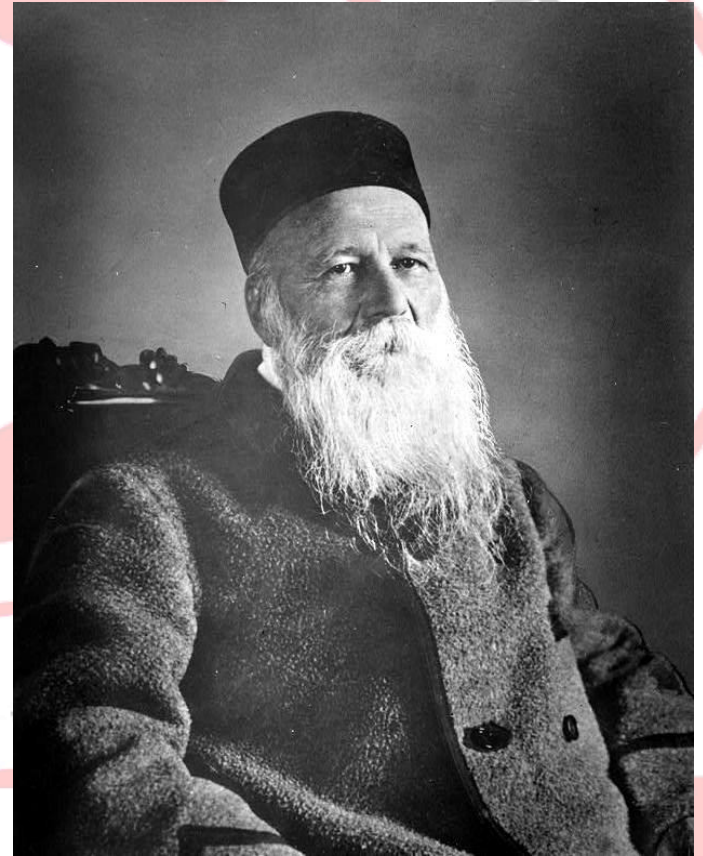
CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

En juin 1859, l'homme d'affaires suisse Henri Dunant se rendit en Italie pour rencontrer l'empereur français Napoléon III et discuter des difficultés à faire des affaires en Algérie, qui était alors sous occupation française. À son arrivée dans la petite ville de Solferino dans la soirée du 24 juin, la bataille de Solférino s'opposa aux forces autrichiennes: un jour, 40 000 personnes moururent ou seraient blessées sur le champ de bataille. Henry fut choqué par les terribles conséquences de la guerre, les souffrances des soldats blessés, le manque de personnel médical et de médecins. La bataille a longtemps laissé un impact profond sur Henry

Plus tard, alors qu'il se trouvait chez lui à Genève, il décida d'écrire le mémoire de Solferino, qu'il publia dans son livre personnel en 1862. Il en envoya des copies à des personnalités politiques et militaires de toute l'Europe. En plus d'écrire un compte rendu clair de ses expériences à Solférino, en 1859, il a appelé à la création d'organisations nationales de secours volontaires afin d'aider clairement à soigner les soldats blessés en cas de guerre.



Henri Dunant
(1828-1910)

Les etapes de la création du CR

- 1859 : Bataille de Solferino ,
- 1862: *Un souvenir de Solferino (livre d'henri)*,
- 17 février 1863 : Création du Comité international de secours aux militaires blessés (ancêtre du « CICR »)
- 22 août 1864 : Première Convention de Genève (naissance du DIH moderne)
- 1919 : Création de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (ancêtre de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge)
- 1949 : 4 Conventions de Genève
- 1986: Adoption des Statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- 2005 : un emblème additionnel (cristal rouge)



CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les Emblèmes



croissant rouge



croix rouge



cristal rouge

ISET RADES

**La Conférence internationale de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge**



**Comité international
de
la Croix-Rouge**



**Fédération
Internationale
des Sociétés
de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge**



**Sociétés nationales
de la de
Croix-Rouge et du
Croissant-Rouge**

**Mouvement international de la
Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**



CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Les protocoles de Genève

La première Convention de Genève protège les soldats blessés ou malades sur terre en temps de guerre.

La deuxième Convention de Genève protège les militaires blessés, malades ou naufragés en mer en temps de guerre.

La troisième Convention de Genève s'applique aux prisonniers de guerre.

La quatrième Convention de Genève assure la protection des civils, notamment en territoire occupé.

ISET RADES

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

- Le plus grand réseau humanitaire au monde
- 90 millions de volontaires
- 190 Sociétés nationales à travers le monde – présentes dans presque tous les pays
- Quatre prix Nobel de la paix (1901, 1918, 1945, 1963)
- Statut d'observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies





CICR



Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Structure du croissant rouge tunisien

- **Comité central : composé de 16 membres élus tous les 3 ans par les représentants régionaux .**
- **24 comité régional : composé de 9 membres élus tous les 3 ans par les représentants locaux .**
- **264 comités locaux : dans chaque délégation composé de 9 membres élus tous les 3 ans par les les volontaires du comité.**
- **1 CLUB : club croissant rouge tunisien ISET Rades**

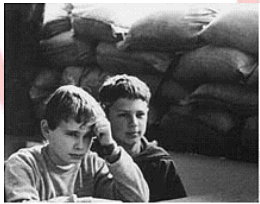
Principes du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge

PRINCIPES

- Humanité
- Impartialité
- Neutralité
- Indépendance
- Volontariat
- Unité
- Universalité



Humanity



Neutrality



Universality



Unity



Impartiality



Independence



Voluntary Service

- **HUMANITÉ**

porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille ,elle tend à protéger la vie et la santé, ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Elle favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

- **IMPARTIALITÉ**

Elle ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale ou d'appartenance politique. Elle s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux cas les plus urgentes.

- **NEUTRALITÉ**

Afin de garder la confiance de tous, elle évitent de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux ou philosophique ,

- **INDÉPENDANCE**

La Croix-Rouge est indépendante. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leurs pays respectifs, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes de la Croix-Rouge.

- **CARACTÈRE BÉNÉVOLE**

La Croix-Rouge est une institution de secours volontaire et désintéressée.

- **UNITÉ**

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

- **UNIVERSALITÉ**

La Croix-Rouge est une institution universelle, au sein de laquelle toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider.

ISET RADES